



# Peyrolles-info

## 75

### Résultats des élections régionales à Peyrolles

#### 1er tour - 14 mars 2010

Inscrits: 37  
Votants: 17  
Blancs et nuls: 1  
Suffrages exprimés: 16

Frèche: 3  
Roudier 0  
Martinez 0  
Mandrourx 1  
Revol 4  
Couderc 4  
Drevet 1  
Jeanjean 0  
Jamet 0  
Plana 0  
Roumegas 3

#### 2e tour – 21 mars 2010

Inscrits: 37  
Votants: 17  
Blancs et nuls: 2  
Suffrages exprimés: 15

Frèche: 10  
Couderc 5  
Jamet 0

# Conseil municipal du 14 mars 2010

Etaient présents : François ABBOU, Bernard BORDARIER, Pierre DELEUZE, Pierre HÉNON, Jean PAULIN, Aurélie ROUX .

Absents: Dorothée GIVONNE, Françoise LETOWSKI, Sophie MOREAU

Pouvoirs: de Françoise LETOWSKI à Bernard BORDARIER  
de Sophie MOREAU à Aurélie ROUX

Secrétaire de séance: Pierre HÉNON

La séance est ouverte à 15h30

Le compte-rendu de la séance du 5 février 2010 est approuvé à l'unanimité.

## 1. COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le Maire présente et détaille le compte administratif 2009 de la commune:

Fonctionnement	Dépenses	73 106,21 €
	Recettes	107 440,78 €
Equipement	Dépenses	69 107,12 €
	Recettes	136 985,94 €

La commune termine l'année avec un excédent de 156 259 € qui permettra de financer les projets d'équipement de l'année 2010 (schéma directeur de l'eau, remise aux normes des assainissements individuels, borne camping car sur le délaissé du Serre de Clayrac, adduction d'eau et d'électricité et chemin de désenclavement du quartier de la Salle)

Le Marie se retire pendant le vote qui se fait sous la présidence de M. Paulin, premier adjoint.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité par le Conseil

## 2. COMPTE DE GESTION 2009

Les chiffres sont bien identiques au compte administratif.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité par le Conseil

### Questions diverses

- *Chemin de désenclavement de La Salle: suite à une réunion le 27 février 2010 avec les propriétaires concernés, un projet d'accord a été élaboré:*
  - *l'aire de retournement sera prise sur les différents propriétaires riverains*
  - *la commune indemniserà les propriétaires pour l'emprise du chemin y compris les talus*
  - *la commune déclassera le chemin rural de l'Abel (le prix du terrain venant en déduction des indemnités)*
  - *un mur de 30 mètres de long sera construit et les frais de notaire et de géomètre seront financés par la commune**Il convient maintenant de faire venir un géomètre pour bien confirmer les limites de propriété.*
- *Pont du Tiorlet. Il se confirme que si la commune prend ce pont dans son patrimoine privé, elle ne pourra toucher aucune subvention.*  
*La DDE est venue et va faire une estimation des frais de remise en état.*  
*Il y a un projet de rencontre avec le sous-préfet pour trouver comment dénouer cette situation ubuesque.*

La séance est levée à 17h10.